

larevueparlementaire.fr

Rechercher

La Revue
Parlementaire

Ass. Nationale

Sénat

Act. parlementaires

Territoire

Dossier

Europe

International

Economie

Société

Portrait

Tribune

Enjeux-Débats

Vu par...



**Retrouvez
les assises du numérique**

Eolien : une erreur stratégique pour la France

Par Jean-Louis Butré, Président de Fédération Environnement Durable (Fédération Nationale)

La France est en passe d'être totalement couverte par des milliers d'éoliennes qui sont des « aérogénérateurs » destinés à produire de l'électricité.

La Fédération Environnement Durable qui regroupe des dizaines de milliers de personnes et des centaines d'associations dans toute la France plébiscite les technologies d'économie d'énergie et les énergies renouvelables efficaces pour le développement durable.

Concernant l'éolien industriel comme source d'énergie renouvelable pour la France, la Fédération Environnement Durable affirme qu'il s'agit d'un mensonge organisé.

Les arguments de la Fédération Environnement Durable, sont basés sur l'analyse que l'éolien industriel en France ne répond pas aux critères du Développement Durable car il s'agit :

- d'une imposture écologique : 15 000 éoliennes prévues par le Grenelle de l'environnement augmenteront nos gaz à effet de serre (la production d'électricité éolienne étant incontrôlable, ce sont les nouvelles centrales thermiques de construction qui compenseront leur fonctionnement)
- d'un scandale financier national dépassant 40 milliards d'euros pour produire des faibles quantités d'électricité. C'est de l'argent public dilapidé pour le profit d'intérêts privés.

Le récent rapport de l'Institut Montaigne confirme les pires craintes de la Fédération Environnement Durable (voir ci-après)

C'est une facture pour les ménages français d' 1 milliard d'euros par an actuellement et de 2, 5 milliards par an si le programme des 15 000 éoliennes du Grenelle est voté, soit l'envol de nos factures d'électricité (+ 100 euros par ménage et par an)

Avec la même somme d'argent il serait par exemple possible d'embaucher immédiatement 80 000 chercheurs en doublant le budget du CNRS qui est de 2,4 milliards d'euros par an et d'orienter les programmes sur les économies d'énergies, les énergies renouvelables intelligentes et les matériaux nouveaux qui seront la source de tous les progrès dans ce domaine de l'énergie.

Concernant les énergies renouvelables, la Fédération Environnement Durable encourage notamment la biomasse (les forêts sont aussi les sources vitales de biodiversité et d'équilibre des systèmes hydrologiques), le solaire thermique, la géothermie...

Des énergies pas toujours matures et pas encore totalement maîtrisées, mais qui sont porteuses d'avenir et susceptibles d'un développement et de progrès majeurs.

Si nous suivons le programme du Grenelle nous allons, pour 40 milliards d'euros, importer 15 000 aérogénérateurs, inutiles et prochainement obsolètes, qui ne créeront que très peu d'emplois peu qualifiés.

Alors que nous sommes en surcapacité et que nous exportons déjà 15% de notre électricité, ces éoliennes dont le fonctionnement est totalement intermittent car soumis aux aléas du vent ne produiraient même pas 10% d'électricité en plus à un prix deux fois plus élevé.

- d'un système socialement inacceptable et des nuisances majeures Celui-ci est opaque, propice à la corruption et aux inégalités. Il engraisse des promoteurs milliardaires en spoliant les particuliers pour le compte d'intérêts privés douteux et il engendre des nuisances nombreuses. Il est en plus une atteinte inadmissible aux paysages de la France.

Prises de position

Jamais sans mon
Département

Hausse des prix des denrées
alimentaires

Faire revoter les Irlandais

suivant ...

Le point de vue des
Professionnels

Non à un marché de dupes

Restructurations militaires :
quels moyens pour la
reconversion ?

Conjoncture immobilière : le
point de vue des promoteurs
constructeurs de France

suivant ...

Le coût de la "consommation" paysagère n'a même pas été calculé au Grenelle de l'environnement.

Le programme éolien se développe dans un système complexe au niveau politique, financier, social et géographique. Dans ce système, certains profitent de ces développements, d'autres en sont victimes mais la nature... le paysage, s'y retrouve seule, sans voix !

Au premier contact, en regardant une éolienne à une distance de 4 à 5 km, elle peut sembler majestueuse. Elle tourne lentement et par temps calme dans un paysage banal, beaucoup de personnes la trouvent belle voir paisible et rassurante.

Une intuition plus inquiétante apparaît en regardant à la même distance une ferme éolienne qui est classiquement composée de 10 aérogénérateurs, mis en arc de cercle à 400 m les uns des autres sur une ou deux lignes.

Le sentiment de malaise augmente en s'approchant de cet ensemble. D'abord le gigantisme apparaît et puis surtout le fait que tout disparaît autour. On ne voit plus que les éoliennes. Elles ont dévoré le paysage et elles ont cannibalisé l'espace.

Bien sûr, notre esprit peut raisonnablement se faire à l'idée que c'est un ensemble architectural moderne, qui structure ce paysage et que l'on ne doit pas être cramponné à des visions passées.

Cette perception prend une autre dimension en réalisant avec horreur que ces 10 aérogénérateurs ne sont que le début des pièces d'un immense puzzle des 15 000 machines programmées.

Ce serait, si ce programme dément était accepté, par exemple 1500 parcs de 10 machines, des régions entières couvertes, 800 éoliennes dans le Cantal, 500 sur le Parc régional du Roussillon, 1000 en Bretagne, le col du Bonhomme dans les Vosges défiguré, le Sénépy un magnifique alpage des Alpes poignardé, des champs à perte de vue, des forêts de pylônes en ferraille ou en béton, la France transformée en pelotes d'épingles qui clignotent la nuit, nos lignes HT et THT renforcées pour relier ces ensembles...

Quelle tristesse de voir la France une région si belle en passe d'être complètement envahie et massacrée pour des questions de taxes professionnelles dont la pérennité est loin d'être assurée et pour des "rentes" à des propriétaires de terrains qui devraient s'inquiéter de la bulle financière éolienne et de la moralité industrielle de certains des promoteurs en qui ils font confiance aveuglément sur 20 ans.

Un dur réveil en perspective !

Messieurs les Parlementaires, messieurs les Maires, n'écoutez pas les sirènes des milliers de promoteurs qui écument la France pour faire fortune, aidez nous à sauver notre pays d'un massacre inutile.

**Membre du Comité d'Orientation stratégique (COS) présidé par Valéry Giscard d'Estaing et dont M. Boiteux président d'honneur d'EDF fait partie
email : jlb@environnementdurable.net
http://www.environnementdurable.net*

Eoliennes : Nouveau souffle ou vent de folie ?*

Après un démarrage tardif par rapport à ses voisins européens, la France s'est lancée dans un développement massif de l'éolien, dans le but d'atteindre près de 10% de la consommation nationale d'électricité à l'horizon 2020. Pour cela, la puissance publique a multiplié les aides et les garanties à destination de ce secteur. Cette étude montre qu'un développement de l'éolien de cette ampleur ne répond pas à un besoin en France et qu'il induirait des surcoûts pour les consommateurs pouvant dépasser 2,5 milliards d'euros par an à l'horizon 2020. En revanche, un développement modéré de cette source d'énergie, qui s'appuierait sur des appels d'offre plutôt que sur un tarif d'achat garanti, permettrait d'accompagner dans une certaine mesure l'augmentation de la demande d'électricité tout en diminuant les émissions de CO2 et en mettant fin aux profits particulièrement élevés qu'on observe aujourd'hui sans justification chez les promoteurs éoliens.

Extraits :

Les éoliennes et le paysage. L'un des principaux reproches qui est fait aux éoliennes est de dénaturer les paysages. Les aérogénérateurs sont aujourd'hui des machines de plus de 100 mètres de haut et de 90 mètres de diamètre, souvent situées sur des hauteurs et qui ne peuvent donc pas

passer inaperçues pour les riverains. La réalisation des objectifs du Grenelle nécessiterait l'installation de 10 000 éoliennes supplémentaires soit 5 fois plus que leur nombre actuel.

Cette situation a conduit l'Académie des Beaux Arts, dans un rapport paru en 2007, à rendre un avis défavorable sur le développement de la filière éolienne et à demander que les nouveaux projets soient soumis à une consultation démocratique locale²⁷. Cette préoccupation a été récemment relayée par l'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, qui demande un moratoire sur les éoliennes. La puissance publique doit éviter un développement anarchique de l'éolien sur l'ensemble de son territoire, et c'est en ce sens qu'ont été créées les zones de développement de l'éolien (ZDE), accordées par les préfets sur propositions des élus locaux. Cette démarche de rationalisation des implantations n'a cependant de sens que si le gouvernement n'exerce pas par ailleurs une pression trop forte sur les préfets pour que soient atteints coûte que coûte des objectifs chiffrés de développement de l'éolien.

** Amicus Curiae - Juillet 2008 - Institut Montaigne - Vincent Le Biez, ingénieur élève au Corps des Mines - www.institutmontaigne.org*

[top]

Archives

- [Cliquez-ici](#) pour retrouver l'ensemble des articles de La Revue Parlementaire depuis le 1er décembre 2005

Copyright © 2006 - La Revue Parlementaire - Made by Agence LEXposia - Hosting by Adwin